



# Promenons-nous dans le Parc



(voir livret § 5)

Espace à vivre et à découvrir, la Chartreuse est un territoire classé "Parc naturel régional" depuis le 6 mai 1995.

Présent dans la vie quotidienne et dans le développement du territoire, le Parc intervient discrètement dans des domaines très variés. Pour rendre son action plus compréhensible aux enfants, nous vous proposons un jeu de questions-réponses sur ce sujet.

## Objectif :

Mieux comprendre le rôle du Parc, son implication sur le territoire et ses domaines d'intervention, le rôle d'un citoyen de Parc naturel régional.

## Repères pratiques :

Nous proposons un choix de questions, repérées par des couleurs, permettant d'adapter le niveau du questionnaire au cycle des enfants. Toutefois, l'enseignant ou l'animateur reste juge pour sélectionner les questions en fonction de sa classe et de son niveau de connaissances.

## Travail préparatoire de l'enseignant en amont de l'activité :

- Sélectionner les questions adaptées au niveau des enfants.
- Contacter si besoin un représentant du Parc ou un Agent de la nature du Parc pour une présentation préalable du Parc en classe, ou contacter le délégué de la commune.
- Réunir divers documents de présentation du Parc.
- Visiter l'un des Relais du Parc.
- Préparer le matériel nécessaire : installer le plateau de jeu et choisir les fiches questions correspondantes au cycle.

## Niveaux des questions

Classées par difficulté croissante

Cycle 1 : questions VERTE.

Cycle 2 : questions JAUNE.

Cycle 3 : questions ROUGE.

## Règle du jeu

Chaque enfant possède un pion qu'il place au départ de la piste de jeu.

Pour avoir le droit de lancer le dé et faire avancer son pion, il doit donner la bonne réponse à la question qui lui est posée par l'enseignant ou l'animateur.

Certaines questions peuvent avoir plusieurs bonnes réponses. Dans ce cas, l'instituteur ou l'animateur pourra déterminer le nombre de réponses attendues, en fonction du niveau de sa classe et de la difficulté de la question. Si l'enfant se retrouve sur la case marquée d'une croix il retourne à la case départ.

Le gagnant est le premier à avoir traversé le Parc sur la piste de jeu.



## Questions Vertes

1. Le logo du PNRC\*\* représente :
  - un tétras-lyre
  - un taureau
  - une feuille de chêne
  - un cerf
  - un hibou (Grand Duc d'Europe\*)
2. Il existe des barrières autour du PNRC\*\*, pour éviter que les animaux s'échappent.
  - vrai
  - faux \*
3. Il y a des montagnes dépassant 2000 mètres à l'intérieur du territoire du PNRC\*\*.
  - vrai \*
  - faux
4. Dans le PNRC\*\*, on peut pratiquer :
  - le ski \*
  - la voile
  - le delta-plane \*
  - la randonnée en raquettes \*
5. Dans le PNRC\*\*, on peut voir :
  - des bouquetins
  - des chamois \*
  - des bisons
  - des saumons
  - des aigles royaux\*
6. Dans un Parc naturel régional, le camping est autorisé.
  - vrai \*
  - faux
7. Dans les Parcs naturels régionaux, il y a des habitants.
  - vrai \*
  - faux
8. Il y a des lacs dans le PNRC\*\*.
  - vrai \* (lacs de Saint-Sixte, Saint-André)
  - faux
9. Dans un Parc naturel régional, des gardiens nous surveillent.
  - vrai
  - faux \*
10. Un Parc naturel régional est un endroit où l'on trouve des manèges et des jeux.
  - vrai
  - faux \* (on appelle cela un parc d'attraction)
11. Un Parc naturel régional est un peu comme un musée, rien ne doit changer à l'intérieur.
  - vrai
  - faux \*
12. Dans un Parc naturel régional, je dois faire attention aux activités des habitants, aux animaux et aux plantes.
  - vrai \*
  - faux

Comme partout ailleurs, mais dans un Parc naturel régional, la nature est plus fragile et la vie parfois plus difficile pour les habitants.
13. Dans un Parc naturel régional, les maisons doivent toutes être construites de la même façon.
  - vrai
  - faux \*
14. Je ne peux pas promener mon chien dans le PNRC\*\*.
  - vrai
  - faux \*

La réglementation sur les chiens est la même partout en France : dans la nature, du 15 avril au 30 juin, ils doivent être tenus en laisse pour ne pas déranger les animaux. Quelques communes ont pris des arrêtés municipaux qui réglementent la divagation des chiens, notamment sur les alpages. Dans la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse, les chiens sont interdits hors période de chasse (de la deuxième quinzaine de septembre à fin octobre).
15. Un Parc naturel régional est un endroit où les vaches, les chèvres et les moutons sont en liberté.
  - vrai
  - faux \*
16. Dans le Parc naturel régional de Chartreuse, il y a des usines.
  - vrai \* (essentiellement dans les vallées)
  - faux
17. Tout le monde peut utiliser le logo du Parc.
  - vrai
  - faux \*

Le logo est une marque déposée par le ministère de l'Environnement, dont le Parc est dépositaire, c'est sa signature. Seuls certains organismes ont le droit de l'utiliser.
18. Il n'y a généralement pas d'habitant dans les zones centrales des Parcs nationaux.
  - vrai \*
  - faux Le parc national des Cévennes est la seule exception.



19. Chasser les mésanges n'est interdit que dans les Parcs naturels régionaux.

- vrai
- faux \* (elles sont protégées partout en France)

20. Dans le PNRC\*\*, on trouve :

- des grottes \*
- de la neige même en été
- des cascades \*
- des gorges \*

21. On n'a pas le droit de chasser dans les Parcs naturels régionaux.

- vrai
- faux \*

22. Ramasser les jonquilles est interdit dans le PNRC\*\*.

- vrai
- faux \*

La cueillette n'est pas interdite, mais dans la partie iséroise du Parc, elle est limitée à ce que la main peut contenir. Comme partout, mieux vaut limiter ses cueillettes et savoir se réjouir du spectacle des versants fleuris : une cueillette trop abondante peut, à terme, affaiblir les bulbes et compromettre la survie des plantes.

23. On peut trouver des loups dans les Parcs nationaux, mais pas dans les Parcs naturels régionaux.

- vrai
- faux \*

24. Il faut payer pour visiter un Parc naturel régional.

- vrai
- faux \*

25. Il y a des lynx dans le PNRC\*\*

- vrai \*
- faux

26. Les habitants participent à la vie du PNRC\*\*.

- vrai \*
  - faux
- Ils sont représentés par les délégués des communes et par les associations qui siègent au conseil de massif et au comité stratégique paritaire ; ils peuvent adopter un comportement de citoyen respectueux des milieux et des autres.

27. Parmi les trois massifs qui entourent la Chartreuse, un seul n'est pas classé "Parc naturel régional".

- le massif des Bauges
- le massif de Belledonne \*
- le massif du Vercors

28. Le titre du journal du PNRC\*\* est :

- Le Pt'Hibou de chemin \*
- Le P'tit bout de la lorgnette

29. Il existe une plante qui ne pousse que dans le massif de Chartreuse et dans les Pyrénées.

- vrai \* (la vulnéraire)
- faux

## Questions Jaunes

1. Il existe en Chartreuse une réserve naturelle où la protection des milieux nécessite une réglementation particulière.

- vrai \* (la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse)
- faux

2. Il est interdit d'aller se promener dans la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

- vrai
- faux \*

3. Dans les Parcs naturels régionaux, toutes les maisons doivent être chauffées au bois.

- vrai
- faux \*

4. Il existe moins de Parcs naturels régionaux que de Parcs nationaux.

- vrai

- faux \* (au 1<sup>er</sup> janvier 1999 : 37 Parcs naturels régionaux ; 7 Parcs nationaux).

5. Saint-Pierre-de-Chartreuse est la plus grande commune du PNRC\*\*.

- vrai \*
- faux

6. Un Parc national est un territoire géré par l'Etat.

- vrai \*
- faux

7. Toutes les communes participent aux décisions du PNRC\*\*.

- vrai \*
- faux

Chaque commune a un représentant qui participe aux décisions. Il fait généralement partie du conseil municipal et constitue le véritable "interlocuteur" du Parc pour la commune et ses habitants.



8. Si une commune est entourée d'autres communes faisant toutes partie d'un Parc naturel régional, elle est obligée d'y adhérer elle aussi.

- vrai
- faux \*

C'est une décision du conseil municipal, aucune commune n'est obligée d'adhérer, elle le choisit.

9. Le seul but d'un Parc naturel régional est de protéger la nature.

- vrai
- faux \*

Dans un Parc naturel régional, on cherche à la fois à protéger le patrimoine et le cadre de vie des habitants, et à développer l'économie.

10. Dans le PNRC\*\*, la forêt couvre :

- 20 % du territoire
- 40 % du territoire
- 50 % du territoire \*
- 70 % du territoire

11. La Chartreuse est un massif de montagnes calcaires qui se sont formées sous la mer.

- vrai \*
- faux

12. Les Parcs naturels régionaux n'existent que dans les régions de montagne.

- vrai
- faux \* (ex : Camargue, marais du Cotentin et du Bessin, Landes de Gascogne...)

13. Il y a 80 ans, on cultivait de la lavande dans le PNRC\*\*.

- vrai \* (à La Terrasse)
- faux

14. Des vautours nichent dans les falaises de Chartreuse.

- vrai
- faux \*

15. Le travail d'un Parc naturel régional consiste surtout à coordonner les actions des différents intervenants.

- vrai \*
- faux

16. Dans le PNRC\*\* comme dans tous les Parcs régionaux, le travail défini par les élus, est réalisé par une équipe de techniciens employés par le Parc.

- vrai \*
- faux

17. Il n'existe plus d'aigles dans le PNRC\*\*.

- vrai
- faux \* (3 couples d'Aigles royaux ont été recensés en 1999)

18. Le PNRC\*\* a été créé en :

- 1989
- 1994
- 1995 \*
- 1998

19. Les Parcs naturels régionaux sont des territoires au patrimoine riche, mais fragile et menacé.

- vrai \*
- faux

20. On peut créer un Parc naturel régional pour développer un territoire qui risque d'être abandonné par ses habitants.

- vrai \*
- faux

21. On peut créer un Parc naturel régional pour protéger un territoire remarquable et fragile, de grands aménagements qui risqueraient de faire disparaître son patrimoine.

- vrai \*
- faux

22. La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse est la plus grande Réserve de France.

- vrai
- faux \* (c'est la Réserve des Hauts-Plateaux du Vercors, elle représente une surface de 17 000 ha contre 4 450 ha pour la réserve des Hauts plateaux de Chartreuse)

23. Dans la réserve naturelle, la chasse est autorisée mais soumise à des plans de chasse.

- vrai \*
- faux

24. Le PNRC\*\* favorise la plantation de forêts sur les terres agricoles abandonnées.

- vrai
- faux \*

25. Le PNRC\*\* aide les agriculteurs à entretenir les parcelles difficiles à exploiter.

- vrai \*
- faux

26. Le Parc aide les agriculteurs et les entreprises à mieux respecter l'environnement :

- vrai \*
- faux



Grâce à des aides spécifiques, des programmes existent pour faire des diagnostics, organiser des formations ou encore favoriser la réalisation d'améliorations.

27. Un Parc naturel régional impose à ses habitants des contraintes plus importantes que dans les autres régions.

- vrai

- faux \* (il n'existe pas de réglementation particulière pour les habitants ou les visiteurs d'un Parc naturel régional)

28. Un Parc naturel régional a parmi ses missions, l'accueil et l'information du public.

- vrai \*

- faux

29. La marque "Parc naturel régional" est une marque déposée, comme "Adidas" ou "Renault".

- vrai \*

- faux

Elle appartient au ministère de l'Environnement qui en confie la gestion au syndicat mixte de gestion du Parc.

30. C'est le ministère de l'Environnement qui accorde la marque "Parc naturel régional".

- vrai \*

- faux

31. Pour mieux identifier un produit, un savoir-faire

ou un service, le Parc peut attribuer la marque "Parc naturel régional" en contrepartie du respect d'un cahier des charges.

- vrai \*

- faux

32. Avant la création du PNRC\*\*, il a fallu élaborer une "charte".

- vrai \*

- faux

La charte est le document de base du Parc, celui dans lequel sont inscrits ses engagements et ses missions.

33. On appelle "Parc naturel régional" la zone entourant un Parc national.

- vrai

- faux \* (la zone qui entoure un Parc national est appelée zone périphérique)

34. L'Etat couvre environ 10 % des dépenses de fonctionnement d'un Parc naturel régional.

- vrai \*

- faux

35. Toutes les dépenses de fonctionnement du PNRC\*\* sont couvertes par les cotisations versées par les communes du Parc.

- vrai

- faux \*

Les communes couvrent environ 10 à 14% du budget de fonctionnement du Parc. L'État, la Région Rhône-Alpes, les départements Isère et Savoie, et les villes-portes, et parfois d'autres partenaires, versent le complément.

## Questions Rouges

1. Tous les dix ans, le ministère de l'Environnement vérifie si le Parc naturel régional a bien tenu les engagements qui étaient inscrits dans sa charte, si oui, il renouvelle le label du Parc.

- vrai \*

- faux

2. Si un Parc naturel régional n'a pas tenu ses engagements, on peut lui retirer le label "Parc naturel régional".

- vrai \* (le label est attribué pour 10 ans renouvelables par le ministère de l'environnement)

- faux

3. Le PNRC\*\* a réintroduit des lynx en Chartreuse.

- vrai

- faux \* (ils sont venus naturellement)

4. Le PNRC\*\* participe à l'organisation du réseau de sentiers sur le territoire (balisage, topo-guides...).

- vrai \*

- faux

5. Un Parc naturel régional ne peut pas protéger le patrimoine sans l'aide de ses habitants.

- vrai \*

- faux

Il n'y a pas de réglementation particulière ni de gardien dans un Parc naturel régional. Il faut donc que chacun se sente concerné par le respect de l'environnement et agisse dans ce sens.

6. Le PNRC\*\* favorise le développement de pratiques forestières respectueuses de l'environnement.

- vrai \*



7. Combien y a-t-il d'habitants dans le PNRC\*\* (en 1999) ?

- 19 000
- 26 000
- 35 000 \*
- 40 000
- 100 000

8. Combien y a-t-il de communes adhérentes au PNRC\*\* en Isère ?

- 20
- 28
- 38 \*
- 45

9. Combien y a-t-il de communes adhérentes au PNRC\*\* en Savoie ?

- 8
- 14 \*
- 15
- 18

10. Quelle est la superficie du PNRC\*\* ?

- 50 000 hectares
- 69 000 hectares \*
- 75 000 hectares
- 83 000 hectares

11. En 1998, 10 % du territoire français est classé en Parc naturel régional.

- vrai \*
- faux

12. En 1998, 2,7 millions d'habitants vivent dans les Parcs naturels régionaux.

- vrai \*
- faux

13. L'équipe des techniciens du PNRC\*\* compte :

- moins de 10 personnes
- entre 15 et 20 personnes \*
- entre 25 et 30 personnes

14. Les Parcs naturels régionaux sont gérés par :

- une association
- un syndicat mixte \*
- une structure ministérielle

15. Citez au moins deux collectivités qui participent au financement du PNRC\*\*.

L'Etat, la Région Rhône-Alpes, les départements de l'Isère et de la Savoie, les villes de Grenoble, Chambéry, et Voiron, les communes du Parc

16. Dans un Parc naturel régional, des plans de chasse déterminent le nombre de chevreuils pouvant être chassés.

- vrai \* (comme partout ailleurs)
- faux

17. En France, la loi sur la protection de la nature date de :

- 1955
- 1968
- 1976 \*
- 1981

18. Les différents Parcs naturels régionaux de France n'ont rien en commun.

- vrai
- faux \*

Ils ont tous les mêmes missions essentielles :

- la protection du patrimoine
- le développement économique et social
- l'aménagement du territoire
- l'accueil et l'information du public
- l'expérimentation

et sont regroupés au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

19. Le PNRC\*\* est le dernier parc à avoir été créé.

- vrai
- faux \* (par exemple le Parc du massif des Bauges est plus récent)

20. La participation financière des communes du Parc est en moyenne par an et par habitant de :

- 1 F
- 3 F \*
- 10 F
- 50 F
- 100 F

21. On peut obtenir des renseignements sur le Parc de Chartreuse partout dans le monde.

- vrai \*
- faux

Le site internet du Parc comporte plus de 350 pages régulièrement mises à jour et riches en renseignements sur le territoire, le patrimoine, les activités et les événements, ainsi que de nombreuses photographies.

**Légende :**

\* Réponse

\*\* Parc naturel régional de Chartreuse